L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 9 NOVEMBRE 1887.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 12 nov.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 19 nov.
LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 26 nov.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)....$80 et $100
Deuxième classe....$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 9 novembre à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer HUDSON, Capt. Freeman, partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0
Passage—Cabine....$40
Entrepont.... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4oct—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépot Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit:
Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix....$1 00.
Excursion.... —
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, No. 47 rue Carondelet.
18 oct.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus directe et la plus prompte pour Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et tous les points dans l'Est et au Nord.

POUR LE NORD.

	No 2 Limited.	No 6 Local.
Dep. Nlle Orléans	5:00 p. m.	8:00 a. m.
Arr. Meridian	10:20 p. m.	3:30 p. m.
Arr. Tuscaloosa	1:40 a. m.	8:12 a. m.
Arr. Birmingham	3:20 a. m.	10:40 a. m.
Arr. Chattanooga	8:30 a. m.	6:00 p. m.
Arr. Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Dep. Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr. Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

POUR LE SUD.

	No 1 Limited.	No 5 Local.
Dep. Cincinnati	7:55 a. m.	9:00 p. m.
Dep. Lexington	10:15 a. m.	11:59 p. m.
Dep. Junction City	11:25 a. m.	1:20 a. m.
Dep. Chattanooga	6:00 p. m.	9:15 a. m.
Dep. Birmingham	11:10 p. m.	4:00 p. m.
Dep. Tuscaloosa	12:48 a. m.	6:30 p. m.
Dep. Meridian	4:10 a. m.	8:00 a. m.
Arr. Nlle Orléans	9:30 a. m.	3:30 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets, 34 rue St Charles.
4 sept au 1 janv 1888

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1.... 9:00 A. M.	No 2.... 5:00 P. M.
No 3.... 6:25 P. M.	No 4.... 7:00 A. M.
No .... 10:0 A. M.	No 6.... 3:45 P. M.

Excursions du Dimanche
Arrivée....8:40 P. M. | Départ....8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle Orléans, Vicksburg et Greenville; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C.; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
4nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N Orléans
Pacific Express, daily.... 7:15 am	Atlantic Express, daily.... 8:10 pm
San Antonio Express, daily 7:20 pm	New Orleans Express, daily 8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du Texas. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau du Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 ma—1an

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 – Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT..$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN....Président
J. H. OGLESBY....Vice Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Conton,
E. F. W. Bachman, Charles Newman,
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice,
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10jan 86—1an

CHARTE.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

CE vingt-deuxième jour d'octobre, de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-sept,

Par devant moi: Anatole Anthony Ker, notaire de la ville de la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés, ont personnellement comparu les personnes dont les noms figurent ci-après, lesquelles déclarent que, se fondant sur les dispositions des lois de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles se sont engagées, et par les présentes s'engagent, ainsi que ceux qu'elles représentent, à constituer une corporation dont l'objet, soumis aux règlements nécessaires, est établi ci-après:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "PELICAN BREWING COMPANY", et elle aura son siège à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Les assignations seront adressées au président du Conseil de Direction, et, en son absence, au secrétaire. La dite corporation, avec droit de succession, sous le nom ci-dessus, existera pendant une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir de la présente date; elle est autorisée à s'engager par contrat, à poursuivre et à être poursuivie par voie judiciaire; à posséder un sceau avec telle devise qu'elle jugera à propos d'adopter et qu'elle pourra altérer ou changer plus tard; à établir les règlements nécessaires à son administration, ces règlements pouvant être modifiés à volonté; à recevoir, détenir, acheter, transférer et hypothéquer, sous son nom officiel, toute espèce de biens meubles et immeubles; à construire tous les bâtiments et édifices quelconques, avec machines, dont il sera besoin.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation est d'acheter des propriétés vagues ou améliorées dans cette paroisse et d'y construire, maintenir et entretenir une brasserie pour la fabrication du *lager beer* et autres liqueurs fermentées, et de vendre les produits de la dite brasserie.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de cent mille dollars ($100,000), avec le privilège de le porter à cent cinquante mille dollars ($150,000), divisé en deux mille (2,000) actions de cinquante dollars chacune, lesquelles seront payées de la manière suivante: Vingt-cinq pour cent lorsque les souscriptions auront atteint le chiffre de vingt-cinq mille dollars ($25,000); ensuite quinze (15) pour cent tous les mois jusqu'à complet paiement. Au moment de payer les vingt-cinq pour cent ci-dessus, chaque actionnaire sera tenu de fournir ses billets pour le reste du montant par lui souscrit, c'est-à-dire cinq billets à ordre tirés par lui à l'ordre de la "Pelican Brewing Company," chacun pour une somme égale à un cinquième de la balance due sur la souscription et payable comme ci-dessus.

Si un actionnaire quelconque refuse ou néglige de payer un de ses billets représentant un versement sur les actions par lui souscrites, dans les trente jours qui suivront l'époque fixée pour le dit paiement, et après un nouveau délai de trente jours qui lui sera signifié par écrit, les actions souscrites par ledit délinquant, ainsi que tous les versements qu'il aura déjà faits, seront censés abandonnés à la corporation par ledit actionnaire et seront déclarés forfaits par le Conseil de Direction à une assemblée régulière quelconque du dit Conseil. Dès que vingt-cinq mille dollars ($25,000) du capital de la dite corporation auront été souscrits, et les formalités de la loi accomplies, la présente charte sera mise en vigueur et les opérations actives de la corporation commenceront.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats passés par cette corporation ou des fautes par elle commises, pour un montant quelconque dépassant la balance qu'il devra encore sur les actions qu'il possède. Aucune informalité dans l'organisation n'entraînera non plus la nullité de l'acte d'incorporation ni n'exposera un actionnaire à payer plus que la balance dont il sera encore redevable à la corporation sur les actions qu'il aura prises.

ARTICLE IV.

Les pouvoirs de corporation de cette corporation seront exercés de même que toutes ses affaires seront administrées par un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, une majorité desquels formera un quorum et chacun desquels devra posséder au moins dix actions du capital de la corporation.

Le troisième lundi du mois de décembre 1888 et tous les ans après, aura lieu l'élection par scrutin des directeurs de la corporation, en la ville de la Nouvelle-Orléans, de 10 heures du matin à 1 heures du soir. Avis des dites élections sera donné au moins dix jours d'avance dans trois journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, et chaque actionnaire aura le droit de prendre part aux élections soit en personne soit par procuration. Il aura un vote pour chacune de ses actions; mais il n'aura pas le droit de voter avec les actions qu'il aurait acquises dans les dix jours précédant l'élection. Une majorité des votes donnés comptant un vote pour chaque action, sera nécessaire pour qu'il y ait élection. Il faudra pour qu'une élection soit valide qu'une majorité des actions du capital soit représentée au vote.

Chaque Conseil de Direction ainsi élu entrera en fonctions le troisième lundi de janvier suivant, et à sa première réunion choisira de son sein son président, son vice-président qui devront être actionnaires. Le Conseil de Direction fixera tous les traitements et définira les devoirs des officiers et des employés. Le président nommera tous les employés de la Compagnie et le Conseil de Direction les confirmera.

Si l'un des directeurs de cette corporation cesse d'en être actionnaire pendant la durée de son mandat, le Conseil de Direction déclarera ses fonctions vacantes, et s'il se produisait une vacance au sein du Conseil soit par la mort, la démission ou autrement d'un directeur, le Conseil avant que dix jours se soient écoulés, remplira la vacance en choisissant un actionnaire de la compagnie, qui ait les qualités voulues. Le Vice-Président exercera les pouvoirs du Président en l'absence de celui-ci ou dans le cas où il serait pour une raison quelconque mis dans l'impossibilité de les exercer lui-même. Si la mort du Président survenait le Vice Président lui succéderait jusqu'à ce qu'un nouveau Président ait été élu par le Conseil de Direction, et la vacance créée dans le Conseil par la mort ou la démission du Président serait remplie, ainsi qu'il est prévu précédemment.

ARTICLE V.

Les actionnaires de cette corporation à toute assemblée générale convoquée dans ce but après trente jours d'avis dans trois journaux publiés à la Nouvelle-Orléans auront le pouvoir et ils sont autorisés à ordonner, d'après la loi, des amendements, changements, additions ou modifications à cet acte; de même qu'ils pourront exiger une liquidation des affaires de la corporation, pourvu que les actionnaires appuyant l'une de ces mesures possèdent les trois quarts du capital, et ces amendements, changements, additions ou modifications seront enregistrés comme l'indique la loi.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées composeront le premier conseil de direction et leur mandat ne prendra fin que le troisième lundi de janvier 1888 ou à l'élection de leurs successeurs. Ils sont donc revêtus de tous les droits et pouvoirs de leur qualité et auront à exécuter tous les actes qui ne sont pas prévus ici mais indispensables dans la gestion des affaires de la compagnie. Ces personnes sont: MM. Albert Erath, J. Valsin Guillotte, Henri Albert, John Behrend, Frédérick D. Becker. A sa première réunion le conseil de direction élira son président, son vice-président, son secrétaire, son trésorier, et choisira tous autres employés qu'il jugera convenable.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale finira le 31ème jour de décembre de chaque année, et un tableau des affaires de cette corporation sera fait et une copie du dit tableau sera exhibée à chaque actionnaire qui pourra demander à le voir à chaque assemblée annuelle pour l'élection des directeurs, lequel tableau montrera en détail la propriété et l'actif de cette corporation et sa valeur; ainsi que le passif et toutes autres informations qui pourraient être nécessaires pour présenter un tableau précis de ses affaires et de sa situation; le dit tableau devra être attesté sous serment, par le président et le secrétaire de cette corporation.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute par limitation de la charte ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires, qui peuvent être ou ne pas être actionnaires et qui seront élus par scrutin à une assemblée des actionnaires convoquée expressément à cet effet, après trente jours d'avis publiés quotidiennement dans trois journaux dans la ville de la Nouvelle-Orléans, lesquels dits commissaires, quand ils seront élus, fourniront un cautionnement suffisant, avec bonne et solvable sécurité, et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et jusqu'à la liquidation de ses affaires; une pluralité de tous les votes donnés à la dite élection suffira pour élire, et en cas de démission ou de mort d'un ou de plusieurs des dits commissaires, telle vacance sera remplie de la même façon (à l'assemblée mentionnée pour l'élection des dits commissaires), excepté que cinq jours d'avis dans les journaux au lieu de trente jours seront donnés.

ARTICLE IX.

Aucune vente des actions de cette corporation ne sera reconnue jusqu'à ce que les dites actions aient été transférées dans les livres de cette corporation au nom de l'acquéreur, et dans aucun cas on ne transférera moins d'une action entière.

ARTICLE X.

Tout membre du Conseil de Directeurs de cette corporation aura le droit de nommer un actionnaire quelconque ayant les qualifications voulues d'un directeur pour agir et le représenter à chaque ou à toutes les assemblées du dit Conseil de Directeurs pendant son absence de la ville, laquelle nomination sera faite par écrit et sera entrée dans les minutes de la dite corporation, et la personne ayant la procuration du dit membre pourra exercer tous les pouvoirs et immunités du dit directeur pendant son absence.

ARTICLE XI.

Les noms des actionnaires ainsi que le nombre respectif d'actions de chacun d'eux, sont déclarés assignés et apposés en regard de chacun d'eux.

Fait et souscrit dans mon bureau dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année précités, en présence de Messieurs R. C. Stockton, Chas deLassus et Lloyd Posey, témoins compétents, qui ont mis leurs noms ainsi que les dites personnes qui ont comparu et moi le notaire, après avoir entendu la lecture de la dite Charte.

(Original signé:)

Albert Erath,	Henry Albert,
Chas. Schumaker,	Maurice J. Hart,
John Behrend,	Fred D. Becker,
Henry Forschler,	Emile L. Kiefer,
M. Bellande,	Isidore Douro,
U. Rambaut,	P. Labat,
X. Hurstel,	E. Da tugue,
R. G. Abramovich,	N. Fischer,
R. G. Holzer,	Louis H. Perret,
R. C. Stockton, ppro F. D. Becker,	W. H. Theurer,
E. Vergnes,	J. V. Guillotte,
	Anat. A. Kerr, N. P.

Témoins: Chas. de Lassus, R. C. Stockton, Lloyd Posey,

Je, soussigné, annotateur des hypothèques, certifie que le dit acte d'incorporation du "PELICAN BREWING COMPANY" a été ce jour enregistré à mon bureau, dans le livre 353, folio—
GEORGE GUINAULT, Député Annotateur.

Moi, Anatole A. Ker, notaire public dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par ceci que l'acte précité est une copie correcte et exacte de l'original de l'acte d'incorporation du PELICAN BREWING COMPANY, et a été enregistré sur mes registres.
ANATOLE A. KER.
27oct—1m—Dim

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.

Plus de $38,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans
J. F. SHRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLH WOESTE, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12nov.'86—1an—V&C

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie	$ 99 705 12	
de rivières	3 399 55	
maritimes	3 427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136 146 27
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
	$49,008 42	

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162 749 29
Billets à ordre	5,336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau divers	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. KIERHORST,	PHIL. BECK,
PETER BLAISE,	P. EGAN,
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK
C. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS,	WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 août—

ASSURANCES.

Premier Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCES —DITE— LOUISIANA INSURANCE CO. OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçues:		
Primes sur les incendies	$125,127 57	
Primes sur rivière	1,338 68	
Primes sur mer	790 65	$127,256 90
A déduire:		
Réassurances	1,995 01	
Réfactions et commissions	25,984 98	27,979 99
		$99,276 91
A déduire:		
Pertes payées sur les incendies	53,393 78	
Pertes payées sur les rivières	729 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	468 06	75,816 13
		$23,460 78
A ajouter Intérêt		4,120 4
		$ 27,581 23
A déduire Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois		21,802 75
		$ 5,778 48
Réserve:		
Primes non acquises		$ 5,778 48
Capital		$161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes		21,225 12
Pour les risques non expirés		5,778 48
	$188,353 60	$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.
L. M. GEX, Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.

Quinzième Etat de Situation —DE LA— Compagnie d'Assurances du Peuple De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$104 349 76	
Sur risques de rivière	2,892 52	
Sur risques de mer	2,442 74	
		$109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,952 08
A déduire: Primes remboursées, cancellations, refraction	$29,171 54	
Réassurances	6 015 57	35,187 11
		$106,764 97
Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,092 70	
Sur les mers	1,314 37	
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et fret	15,869 21	$110,736,24
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant	$2,696 79
Primes en voie de recouvrement	17,368 15
Immeubles	36,792 48
Actions de banques et autres	36,684 79
Meubles et installation de bureau	2,370 25
Billets garantis par nantissements	3,819 63
Billets garantis par hypothèques	8,698 08
Billets à recevoir	2,060 27
	$110,390 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 22me jour janvier 1887.
J. BENDERNEL, Notaire.

Dix-septième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans

CONFORMÉMENT à sa charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$229,184 35
Sur risques de marine		10,142 18
Sur risques de rivière		5,696 66
		$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes		19,476 90
Revenu		$400,780 09
A déduire, pertes payées		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine	16,624 89	
Sur risques de rivière	358 19	
	$186,554 96	
Retour de primes et cancellations	10,089 64	
Commissions et réfactions (rebates)	41,135 19	
Réassurances	25,795 55	
Taxes et licences	2,242 52	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	33,064 66	$298 882 52
Surplus		$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,255 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,443 94	
Balance	1,198 63	$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15 000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,616 90
$10 000 Bons des Etats-Unis 4 0|0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Effets à recevoir	2,885 00
Billets à recevoir pour primes	3,408 55
Actions et autres valeurs	12,669 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.
CHAS G ANDRY, Notaire

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance Teutonia De la Nouvelle-Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$147,961 53
Sur les risques maritimes		14,026 64
Sur les risques de rivières		13,828 57
		$175,816 74
Primes non acquises pour 1885		68 676 43
		$244,492,17
A déduire:		
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,594 93	
Pertes payées sur les risques maritimes	8,687 43	
Pertes payées sur les risques de rivières	8,395 34	
Réfaction et commissions	20,109 90	
Réassurances	29,178 01	
Primes remboursées	9,737 82	
Dépenses d'agence	1,138 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,125 19	147,966 90
		$96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 12 déc. 1886	$60,536 55	
Six pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25,000 00	
Réserves pour pertes non ajustées	7,600 44	
Surplus	3,389 28	96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché	139,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,991 66
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 90
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,536 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président,
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.
A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de Cinq pour cent sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG,	FRANK RODER,
THEO. BERCKSON,	J. E. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS,	F. RICKERT,
M. FRANK,	LOUIS RUCH,
R. FROTSCHER,	A. G. RICKS,
F. FISHER,	F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE,	WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN,	H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER,	LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER,	J. G. SPOR,
C. H. MILLER,	JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON,	HY. WELLMANN.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 148 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires. Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886:

Sur les risques d'incendie	$444.790 46	
Sur les risques de mer	52 169 43	
Sur les risques de rivière	38,061 04	
	$535,020 93	
A ajouter: Primes non acquises en 1885	104,534 14	$639 555 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		19,883 09
		$659,438 16
A déduire:		
Pertes sur les risques d'incendie	$241,492 06	
Pertes sur les risques de mer	30,195 14	
Pertes sur les risques de rivière	8,793 41	
	$280,480 61	
Taxes	6,305 25	
Réassurances	21,796 81	
Primes remboursées	76,599 26	
Réfaction	61,402 52	
Commission	3,190 78	
Bureau des assureurs, corps de sauvetés, annonces, loyer, salaires et autres dépenses	45,180 76	$514,955 99
		$144,482 17
Dividende semi annuel de 5 0|0 payé en juillet 1886	12,500	
Dividende semi annuel de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00	25,000 00
Montant réservé pour pertes non réglées		18,942 75
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886		100,539 42
		$144,482 17

—ACTIF—

Prêts sur hypothèques	23,216 67
Prêts sur nantissement	84,882 00
Effets pour primes	14,779 04
Billets à recevoir sur demande	27,958 43
Bons d'Etat	86,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	16,491 84
Biens fonciers	1,698 59
Dû par des compagnies d'assurance	2,804 50
Mobilier de bureau coffre-fort, etc.	3,048 07
Primes en voie de perception	110,785 59
En caisse	40,467 44
Total de l'actif	$401,982 17

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886	100,539 42
Pertes non réglées	18,942 75
Dividende de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de 5 0|0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie pendant l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
14janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 8 novembre 1887.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$7,310,066 00	$651,736 00
Même temps la semaine dernière	5,480,738 00	561,534 60

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	75c	
Pièces de 5 francs	90	
Pièces de 20 francs	$3,80	3,90
Souverains	4,80	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50	....
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	....	19,40
Or de l'Amérique du Sud		50c par peso
20 marcs prussiens	4,60	4,75
Or de la Californie		
Or américain, poids léger		
Or américain mutilé		5 0|0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande, en quantité modérée et ferme.

Prêts sur demande: aux banques 7 à 8 pour cent, en dehors des banques, 6 à 7 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel. 7 pour cent
A1 8
Prêts sur garanties collatérales 6à8
Hypothèque A1 ....7à8

New York—Taux de l'argent, — pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 4; consols 103 1|16 à 103 5|16; argent en lingots 43¾; U. S. 4's, 130⅜.

Paris—Rentes, $1.70

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94⅛
Le STERLING est calme.
Connaissement de navire A1 clear.... 479¼@480
Traites de banques soixante jours.... 483
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce.... 5,27½
Traites de banque soixante jours.... 5,23⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 50 d'escompte.
Traites de Banques nominales.
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
$2,000 Bons à prime.... 129¼

Appel de 2 P. M.
33 actions Crescent City RR Co.... 71
25 ..de....de.... 70⅞

Après l'appel de 2 p. m.
10 actions Carrollton RR Co.... 79
100 actions Jefferson City Gas Light Co.... 80
— actions du Carrollton RR. Co.... 79⅛

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	100	91½	101¼
Canal & Banking Co	100	136	140¼
Citizens	100	....	....
Germania National	100	148½	154
Germania Savings	100	149	....
Hibernia National	100	147	....
Louisiana National	100	139	....
Metro. Loan & Savings	100	119	....
Mutual National	100	....	....
N O National	100	425	....
People's	50	58½	60
State National	100	106	110
Union National	100	....	114
Whitney National	100	130	....
Compagnies d'Assurance.			
Crescent Ins	100	....	42½
Factors and Traders Ins	100	67½	72½
Firemen's	50	65½	....
Germania Ins Co	100	114	....
Hibernia Ins	100	70	....
Home Ins	100	74	82
Hope Ins	100	....	98
Lafayette	50	....	75
Merchants Mutual	100	57½	60
Mechanics' and Traders	100	104½	108
N Orleans Ins As.	30	16½	20
N Orleans Ins Co.	50	25	28½
People's Ins	25	....	....
Sun Mutual Insurance	100	....	127
Southern Ins Co	100	87	93
Teutonia	100	120	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	77½	81
Crescent City	100	70¾	72
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	101	102½
Orleans	50	57	....
St Charles Street	50	66	....
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	33¾	34½
Imp Bonded Warehouses	100	....	....
Jeff City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Mfg Co	50	6¼	6¾
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	72½	73¼
N O Waterworks Co	100	67¾	68¼
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	43	49
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric Lt Co	100	55	85
Jockey Club		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		90¼	90⅝
Threes (Baby bonds)		53	55
Bons de ville.			
Premiums		129½	130
Premium drawn number		....	....
Privilege ou Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
.. Crossman		112	....
Consolidated Extended		109	....
.. Crossman		112	113
Extended 6's		....	....
.. Railroad		108	....
.. Waterworks		104½	108
.. Park		....	....
City 6 0|0 certificates		105⅛	106⅛
City 6 0|0 Cts for Consol Coup		105½	....
City 5		97	98
City 7's old		....	112
.. new		113	116
.. gold		....	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
U S 4 0|0		....	....
Canal & Cath. St RR mort.		....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co.		....	....
Jackson RR 2d mort. coup.		....	....
Jackson RR 2d mort. debt.		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort.		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort.		73	....
St Charles Hotel Co mort.		....	....
Crescent City 1st .. new		....	....
N O City RR Co mort.		....	120½
St Charles St RR mort.		....	....
N O Waterworks Co mort.		112¼	....
La Ice Mfg Co mort		98	....
Levee S. Cotton Press mort.		....	....
La Electric L. 1st mort.		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		55	....
State Warrants Ordin. 1885		48	....
do do do 1886		50	....
do do do 1887		88	93
Police Cts		....	....
School Cts		....	....
City Scrip, old		90	....
.. new		40	....
Jan. 1n. Cts. on State Consols		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 janv. 1 1880		27	30
Unpaid State Coupons prior to No 12		45	53
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue, 6 New Stock.

Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 4,000 balles, comprenant 200 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est calme et ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats. — balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6 15|16	6 15|16	6¾
Ordinary	7 3|16	7 3|16	7
Good Ordinary	8 7|16	8 7|16	8¼
Low Middling	9 1|16	9 1|16	8⅞
Middling	9 5|16	9 5|16	9⅛
Good middling	9 11|16	9 11|16	9½
Middling Fair	10 1|16	10 1|16	9⅞
Fair	10 13|16	10 13|16	10⅝

FUTURS.

Fermes.

Novembre 9,30 à 9,35 décembre 9,38 à 9,39; janvier 9,47 à 9,48; février 9,58 à 9,59; mars 9,68 à 9,69; avril 9,79 à 9,80; mai 9,89 à 9,90; juin 9,99 à 10,00; juillet 10,09 à 10,10; août 10,05 à 10,06.

Les ventes comprennent 110,200 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Nouvelle-Orléans à 9 5|16; à Galveston 9¼; à Mobile à 9 3|16; à Savannah 9¼; à Charleston à 9¼; à Wilmington à 9⅜; à Norfolk à 9 7|16; à Baltimore 9⅝ à 9¾; à New York à 9⅞; à Boston à 9⅞; à Philadelphie à 9⅞; à Memphis à 9 1|16; à Augusta 9 1|16.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE. Lundi.

Ferme.

Coton: Middling Uplands 9⅞; Middling Gulf 10.

FUTURS. Lundi.

Stables.

Novembre 9,93 à 9,94; décembre 9,90 à 9,91; janvier 9,97 à 9,98; février 10,04 à 10,05; mars 10,11 à 10,12; avril 10,18 à 10,19; mai 10,26 à 10,27; juin 10,33 à 10,34; juillet 10,39 à 10,40; août 10,45 à 10,47.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 611,288 balles; même temps l'année dernière, 430,316 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 2,136,016 balles; même temps l'année dernière, 1,710,837 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 252,299 balles; même temps l'année dernière, 240,392 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 1,249,902 balles; même temps l'année dernière, 911,367 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 247,724 balles; même temps l'année dernière, 178,959 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 672,649 balles; même temps, l'année dernière, 644,021 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Les affaires sont bonnes et les prix se raffermissent.

Coton — 5⅜d pour le Middling Uplands et 5⅜d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p. m.—Stables.

MARCHE DU HAVRE.

La demande est bonne et les prix sont fermes.

Coton—66½fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 66 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 4379 barils et 380 boucauts de sucre et 2358 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Actif.

Choice	—@ 4⅞
Strictly prime	4⅝@ —
Prime	4½@ 4⅝
Fully fair	4⅜@ 4½
Good fair	4⅜@4 7|16
Fair	4¼@4 5|16
Good common	4⅛@4 3|16
Common	3⅞@ 4
Inferior	3 @ 3½

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	6 9|16@6⅝
Off granulated	6⅜@ 6½
Choice white	5⅞@ 6
Off whites	5 11|16@5¾
Gray off white	5⅝@ 5¾
Fancy yellow clarified	—@ 5⅝
Choice yellow clarified	5⅜@ —
Prime yellow	5¼@5 5|16
Off yellow	—@ —
Seconds	4⅛@ 5⅛

MELASSE—Open kettle inactif.

Fancy	—@ —
Choice	—@41
Strict prime	38 @39
Good prime	35 @37
Prime	33 @34
Good fair	30 @32
Fair	26 @28
Good Common	24 @25
Common	22 @23
Inferior	—@ —

CENTRIFUGAL—Inactif.

Fancy	—@ —
Choice	—@ —
Strictly prime	28 @29
Good prime	26 @27
Prime	24 @25
Good fair	21 @23
Fair	21 @22
Good common	18 @20
Common	18 @20
Inferior	—@14

SIROP—28 à 31c

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ÉCALÉ—Ferme.

Head	5 @5⅛
Prime	4⅞@5
Good	4⅝@4¾
Fair	4⅜@4½
Ordinary	4 @4¼
Common	3½@3⅞
No 2	2¼@2⅞

RIZ BRUT—En bonne demande. $3 25 à 4 25 le sac.
RIZ POLI—Par ton, $13 00 à 14 00.
SON—Par ton, $11 00 à 12 00.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Extra fancy $— à 4 00; Fancy $3 70 à 3 75 le baril; choix $3 25 à 3 35.

FARINE DE MAIS—$2 30.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente à $4 62½ à 4 75 le baril; extra fancy 4 25; fancy $4 00, choix $3 62½ à 3 75; Minnesota flour bakers $4 62½; patente 5.00.
FARINE DE MAIS—$2 50.
CREAM MEAL—Choice $— à 3 40.
GRITS—Choice $3 40 à 3 50.
HOMINY—Nominal à $3 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50.
OAT MEAL—Coarse $6 25; fin $6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 56 à —c. pour le blanc; 55 à 56 pour le mêlé et — à 56 pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest 3[illegible]; du Texas à 1 à 43.
SON—85 à 90c.
FOIN—Prime $17,00 à 18,00; Choice $19,00 à 20,00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8¼c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont calmes.
MESS PORK—$14 00 à 14 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5¼; short clear sides 7½; short rib sides 7½; long clear 7½.
BACON — Epaules 5; short rib sides 7⅞; long clear sides 7⅞; short clear sides 8⅛.
GRAISSE—En tierçons, raffinée, à 6¾.
JAMBON—11 à 12.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS — Jobbing—Prime mess à $13 00; pig pork $6 75 à 7 00 le demi-baril, à $13 00 le baril; extra prime and rump pork $10 50 à 11 00. Plain or canvassed shoulders 6⅛ à 7½. Boston cut shoulders fancy, small, 8, picnic à 8¼; & ce breakfast bacon 11 à 12; choice to fancy s.c. hams 11½ à 12.

BŒUF—Jobbing — Extra plate beef à $9 00 à 9 25; plate beef à $8 50 en baril; extra plat $5 00 en demi-baril; extra mess à $4 50; extra mess beef $7 00 à 7 50 le baril. New York Fulton Market $5,50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFÉ—Prime 20½; good 20⅛; fair 19½; ordinary 19¼; common 18½ la livre.

THE—Extra Formose, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 30 à 31; extra firsts à 27; firsts à 25; seconds — à —; Western Dairy — Extra à 20½; extra firsts 17 à 18; firsts — à —; common 13. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, à 12½; Western Cheddars full cream à 12; Western twins, full cream, fancy, à 12½; Ohio flats, fancy full cream. — à 12½; Ohio flats, best skims choice 8 à 8½; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight à 8½ à 9½c la livre.

AMIDON—3¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ½ à 1c de plus par livre

DU PAYS—Oranges $5 50 à 6 50 le baril; Pommes $2 50 à 3 00 le baril; Poires de la Californie $2 50 à 2 75, la boîte; Raisins $4 à 4 50 le crate; pecanes de la Louisiane 14 à 18c, selon la grosseur; du Texas —à—; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, 4½ à 5c; sliced 6; evaporated 14; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte. Capecod Cranberries $11 00. New York de $10 00.

ETRANGERS—Oranges de la Jamaïque $5 00 à 6 00; Oranges impériales —— à —— la boîte, oranges de Palerme $—— à ——; oranges de Messine $—— à ——; oranges de la Havane $—— à ——; Citrons de Messine $3 25 à 4 25; Citrons de Palerme $3 25 à 4 25; Raisins de Malaga, heavy weight bbls. $6 50; light weight bbls $6 00; kegs $3 50 à ——; Malaga London Layers par boîte $3 00; par demi-boîte $1 75, par quart de boîte $1 00; Ananas nominaux la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 7c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currants 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la livre; Amandes Tarragonas 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 17½c; Noix de coco $42 50 le 1000, 5c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton tel $12 00; tourteaux $19 50 per long ton f. o. b.; farine de graine de coton, jobbing au dépôt $17 50 par short ton. Huile de coton crue 29 à 30 le gallon; huile raffinée à 36 à 37.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 50 à 3 00.
PATATES DOUCES—$1 00 à 1 25.
OGNONS—De l'Ouest $2 25 à 2 65.
AIL—Italien 40 à 75.
CHOUX—De l'Ouest 13 à 14c par tête.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $8 50 à 10 00 le baril.
HARICOTS—Choice Northern 4¼ à 4½; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys 4¾ à 5; western white choice 4¼ à 4⅜; pois verts 2½.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $3 00 à 3 50 la douzaine; poulets $1 25 à 2 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes, jeunes $5 00 à 8 00, grosses $12 00 à —. Les grosses volailles de la Louisiane $2 50 à 3 00, poulets $1 75 à 2 00; canards $3 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 17 à 18c, ceux de la Louisiane 20 à —.
SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.
MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.
LAINE — Burry 10 à 12c la livre, Louisiana clear 18 à 19; clear lake 20 à 23c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 6½c; steer et peaux de vaches 30, à 70 livres à 5½c; kips, 14 à 30 livres, 7c; peaux de veau 40c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 5½ à 6; dry flint 9 à 9½; dry salted 8 à 8½c la livre; damaged green hides 2c off, damaged dry 1⅓ off.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 4 00; castor $1 00 à 3 50 pièce; loutre 25c. pièce; raccoons 30c.
PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; moutons 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c
MOUSSE — Mêlée 1½c la livre; grise 1c; noire 2½c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; commun 10 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime. — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—LUGS heavy 3¼ à 6½c, light 3½ à 11; leaf heavy 6¾ à 14; light 10 à 25.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80 à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 35 à 35c. Bright navy, 30 à 40c. fancy natural leaf 50 à 80c. fine-cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à ——c de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $3 25 à —— le baril, $2 00 à —— le demi baril. Résine—D E et F $1 05, G $1 10, H $1 10; I 1 20 K $1 40; M $1 90; N $1 70; W G, ——; W W —— Essence de térébenthine 36; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7c la yarde; 2 livres 7½ à 7¾; 2¼ livres, 8¼ à 9c. baling twine 10c. la livre.

COTTON TIES—$1 05 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut. Anthracite $3 50 à 10 00 le ton, bateaux 50c; steamers $4 50 la tonne, en gros 38c le baril.

ALABAMA—Splint sur chars 45c. le baril, pour familles 45c; Coron sur chars 45c, pour familles 50c, Cahaba 55c le baril pour familles; Montevallo 60c le baril pour familles; charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 00 la ton

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 28@ 2 35
BRANDIES—Du pays, le gallon	1 50@ 3 54
Pêche—vieux, le gallon	2 25@ 2 75
Pomme	2 25@ 2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	4 80
1879	5 50
1875	5 75
1870	6 50
1865	7 40
1860	9 00
1848	12 00
Chard Dupuy & Co's Cognac 1882	5 50
1870	7 00
1864	9 00
1848	10 25
Bisquet, Dubouche & co, Cognac 1878	4 50
1870	5 30
1858	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	1 05@ 1 15
Ouest	1 10@ 1 15
Bourbon	1 40@ 3 50
Seigle	1 50@ 3 50
Ecosse, importé	4 00@ 4 25
Irlande, importé	4 00@ 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	9 00
par gallon	3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@ 1 18
Hollande, par gallon	2 75@ 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@ 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@ 9 00
Holland, par caisse	7 25@ 7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	33@ 42
Zinfandel No 1, le gallon	60@
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00@ 60 00
Clarets de famille, par baril	65 00@ 75 00
Clarets fins, le baril	90 00@175 00
Médoc, la caisse	6 00
St-Julien, la caisse	6 50
Margaux, la caisse	7 00
Pontet Canet, la caisse	10 00
Larose, la caisse	14 00
Léoville, la caisse	14 00
Château Lafitte, la caisse	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@ 3 50
Château Dillon, par cask	125 00
Blanquefort, par cask	105 00
Château Dillon, par caisse	7 50
VINS BLANCS—California, le baril	55@ 75
Importé de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique	90 00@175 00
Graves, la caisse	6 00
Sauternes, la caisse	6 50
Haut Sauternes, la caisse	10 00
Latour Blanche, la caisse	15 00
Château Yquem, la caisse	20 00@ 30 00
Ordinaire la caisse	3 25@ 3 50
Muscat, la caisse	4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gal	3 50@ 5 00
Madère, la caisse	12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 50@ 5 00
Sherry, la caisse	9 00@ 25 00
Très vieux porte, la caisse	6 00@ 24 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	24 75
Extra Dry	26 50
Dalbeck & Co.'s extra dry, qts	27 50
Dalbeck & Co.'s Delmonico, qts	26 00
D. B. Poi & Co.'s qts	23 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	28 50
Perrier-Jouet—Special quarts	29 50

Pints $2 de plus par caisse.

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt's	6 75 @ 8 00
Double bit	15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4½@ 5½
Boxes, gross	10 00 @10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00 @22 00
BRASS—Sheet par livre	25
COTTON SCRAPERS	2 40 @ 3 00
CHAINS—Trace	30 @ 75
Ox, ⅝	5 @ 7
COPPER—Roofing par livre	28
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	1¾
HOES—H. R. No 0 to 6	2 50 @ 5 50
A. R. No 00 to 3	2 25 @ 6 09
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00 @ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's	54 00
Avery's	125 00
Stubble diggers	72 00
HOLLOW WARE—Skillets	3 @ 4
Anvils	10¾
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅝ to 1	2⅛@ 2¾
Round, 1 to 1½ inches	2⅜@ 3
Twisted	4½@ 5½
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 65 @ 3 00
Heavy, 3½ to 6x⅜ inches	2 45 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inch	3 @ 3⅜
Sheet—No 10 to 14 G	2 75 @ 2 90
Galvanized, No 26 G	6 00 @ 6 50
LEAD—Pig, par livre	5⅛@ —
Sheet, par livre	7⅛
STEEL NAILS—10d, 60d basis	2 25
Iron nails	2 25
OAKUM—Navy	7½
United States Navy	9 00
Best	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75 @ 3 75
Avery, steel	4 50 @20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	1 75
Avery, double shovels, iron beams, net	1 75
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 75 @ 3 00
Double plows, Allemen's, No ½ to 2, each	37 50 @50 00
PLOW STEEL—5 to 12x⅛ to 3⅛	4⅜@ 4¾
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis	11½@ ....
Manila	12½@ ....
Cotton, 5-16 et ⅜	14 @ 15
SPADES—Ames'	10 50 @12 00
Rowland's	6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames'	9 50 @11 00
Rowland's	6 00 @ 7 00
SWEEP IRON—7 to 12x¼ to 5|16	3⅛@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	12 50
I. C., do	9 50
1x14x20	6 25
I. C., 1x14x20	6 75
Block, par livre	25
TURPENTINE—Par gallon	38
VISES—Peter Wright's	16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	4½
ZINC—Sheet par livre	6½@ 7
SHOT—Drop	1 20
Buck, 25 liv. bags	1 45
POWDER—25 liv. kegs	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$15 00	Plank No 1	$14 00
No 2	13 50	No 2	13 00
No 3	12 50	No 3	12 00
Scantling No 1	15 00	Flooring No 1	20 00
No 2	12 00	No 2	17 00
No 3	11 50	No 3	16 00
Ceiling No 1	17 00	Wreck Bds No 1	13 50
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	10 50		
Boards, No 1	16 00	Boards No 2	12 50
No 3	13 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	24@25	Ceiling No 1	19 00
No 2	20 00	No 2	14 00
No 3	16 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	16 00
No 2	12 50	No 2	16 50
Boards No 3	....	No 4	12 50

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	40 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	No 4	17@25
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER.

No 1	9	No 3	7
No 2	8		

MAHOGANY TIMBER.

No 1	....	No 3	....
No 2	....		

TEAK TIMBER.

No 1	....	No 3	....
No 2	....		

WALNUT LUMBER.

No 1	....	No 2	....
No 2	....		

OAK LUMBER.

No 1	....	No 3	....
No 2	....		

SHINGLES.

No 1	3 75	No 2	2 25
No 2	2 75		

LATH.

Per 1,000	1 50
Alabama lime	95@1 05
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	6 00@6 25
BRICK—Lake and I. C. R. R.	8 00@9 00
Paving	9 00@10 50
Ordinary	7 00@ 8 50
Sand	20@ 25
Shells, small	40
Shells, large	1 25@1 50
Plaster, calcined	1 75@2 00

MARCHE AUX BESTIAUX

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	3 @ 3½
fair to common	2⅛@ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c. GRAS—CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00@16 00
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	5 00@ 7 00
2me qualité, par tête	3 00@ 4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	8 00@10 00
2me qualité, par tête	6 00@ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5 @ 6
Fair Ouachita par liv. gross	3½@ 4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50@ 3 00
Fair, par tête	1 00@ 1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité par tête	60 00@90 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 80@12[illegible]
Bons chevaux de trait	125@160
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets pour habitations sucrières	165@190
Mulets, qualité moyenne	140@170
Mulets pour coton	—
Mulets communs	[illegible]
Bons mulets de ville	$200@[illegible]

SIGNAUX D'INCENDIE.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magasin et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople et Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magasin et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyons et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magasin.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magasin et Octavia.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Lowline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'[illegible]

FEUILLETON.

No 3 Commencé le 8 novembre.

L'agent Bertier

—PAR—

GUSTAVE CANE.

IV

L'INTERVENTION DU HASARD.

(Suite.)

—C'est-à-dire que si le travail n'était pas trop dur, je ne serais pas fâché d'ajouter quelque chose à ce que j'ai déjà.

—Eh bien! je crois que tu tombes bien, car moi, je veux quitter ma place, et, qui sait? tu pourrais peut-être me remplacer.

—Tu veux quitter le général? Pourquoi ça?

—Comme ça; une idée.

—Mais encore?

—Je n'aime pas les gens tristes.

—Ton patron est donc triste?

—C'est-à-dire que depuis un mois, lui qui était un véritable boute-en-train, toujours en l'air, bougonnant et sacrant du matin au soir,—histoire de rire,—il reste des journées entières sans dire un mot. N'était Mlle Eugénie!

—Qui ça, mademoiselle Eugénie?

—C'est sa fille, une jeunesse de dix-huit ans, qui est bonne comme le bon pain et qui fait tout son possible pour distraire le vieux grognard.

—Et pourquoi est-il triste?

—Parce qu'il a perdu sa femme.

—Ah! sa femme est morte?

—Non! mieux que ça, répondit Loutot en baissant la voix et se rapprochant de son ami, non, elle s'est sauvée!

—Avec un amoureux?

—Possible.

—Dis donc, il ne fera pas beaucoup de jaloux, celui-là, car la générale doit être d'âge respectable?

—Tu te trompes, elle n'a pas plus de vingt-quatre ans.

—Mais tu viens de me dire que sa fille a dix-huit ans?

—Mlle Eugénie n'est pas la fille de la baronne, puisque le général s'était remarié il y a un an.

—Bon!.. je comprends. Et depuis quand la générale est-elle partie?

—Depuis le 28 avril, à sept heures du soir.

—Hein! fit brusquement l'agent qui, jusqu'alors, n'avait prêté qu'une attention distraite au récit de son camarade, tu dis le 28 avril?

—Eh bien! qu'est-ce qui te prend et qu'est-ce que cela peut te faire que ce soit le 28 avril ou un autre jour?

—C'est que, répondit Bertier après un instant d'hésitation, c'est que.... cette date m'en rappelle une autre.

—Laquelle?

—C'est également le 28 avril, mais de l'année dernière, que j'ai enterré ma pauvre tante Adèle.

—Celle de l'héritage?

—Précisément. Mais continue; tu me disais que ta patronne s'est sauvée?

—Chut! parle donc plus bas; il est inutile qu'on entende à côté.

—C'est très juste, approuva Bertier en rapprochant sa chaise de la table et se penchant vers son ami. Raconte-moi, en détail, comment cela s'est fait. J'adore ces histoires-là.

—Ça s'est passé de la façon la plus simple.

—Voyons?

—Le général était parti vers six heures dans le coupé; comme je n'avais rien à faire jusqu'à sept heures et demie, j'étais sorti un instant après lui, histoire de rejoindre deux camarades chez le marchand de vin qui fait le coin de la rue de Beaune.....

—Où habite le général?

—Rue de Varenne.

—Bien, continue.

—Donc, je venais de finir ma partie de piquet lorsque, vers sept heures, en levant les yeux par hasard, je vois passer madame qui filait bon train.

—Seule?

—Toute seule. En guise de chapeau, elle avait jeté sur sa tête un voile de dentelle qui enveloppait les épaules, et elle serrait sous le bras son nécessaire de toilette....

—En cuir de Russie rouge? interrompit imprudemment Bertier.

—Tiens! Comment sais-tu que que le nécessaire était en cuir de Russie rouge? demanda Loutot très surpris.

—Parce que....répondit le policier ramené soudain à la prudence professionnelle, parce que.. tous les nécessaires de toilette....pour dames, sont en cuir de Russie rouge. Mais continue; tu as toujours été beau parleur, et tu racontes si bien que je vois d'ici ta bourgeoise filer avec son châle sur la tête et son nécessaire sous le bras.

—Pour lors, reprit le valet de chambre satisfait de l'explication et très flatté du compliment, je me dis comme ça: Ouvre l'œil, mon garçon, il est toujours utile de savoir les secrets des maîtres; on ne sait pas ce qui peut arriver. Et alors j'ai quitté vivement les amis et j'ai suivi madame.

Mais elle ne m'a pas mené bien loin, car, traversant le quai Voltaire, elle a été droit à la station des voitures, est montée dans un fiacre, a dit vivement quelques mots au cocher qui est parti aussitôt.

—Et tu n'as pas eu la curiosité de suivre le fiacre?

—Ah! mais non! Il faut de la discrétion.

—C'est juste

—D'ailleurs, il filait trop vite. Je l'ai suivi des yeux jusqu'au moment où il a tourné pour entrer dans la rue Bonaparte, et je suis revenu dare-dare à l'hôtel.

—Et tu n'as pas retenu le numéro du fiacre?

—Tiens! c'est vrai! Je n'y ai pas songé. On ne pense jamais à tout.

—Et quand tu es revenu à l'hôtel, que s'y est-il passé?

—Ça, c'est le plus farce. Figure-toi qu'il paraît que madame a emporté de l'argent, beaucoup d'argent.

—Comment sais-tu cela?

—Voilà: Le général est rentré à l'hôtel un instant après moi, et il m'a sonné pour que je l'aide à se déchausser, attendu qu'il est un peu gros et que ça le gêne de se baisser. Quand je suis entré dans la chambre, je l'ai trouvé tout bouleversé, debout devant son bureau ouvert et en désordre.

—Cré-nom-de-nom! j'avais enfermé là des titres, des valeurs; qui est-ce qui est entré ici; le savez-vous, Loutot?

—Non, mon général, je n'ai vu entrer personne, que je lui réponds, très interloqué.

Alors il a aperçu, posée sur la tablette du haut, une petite lettre qu'il a ouverte tout de suite. J'ai bien fait tout mon possible pour retrouver cette lettre et savoir ce qu'il y avait dedans, mais nisco. Je n'ai pas encore pu mettre la main dessus. Cependant, elle doit contenir des choses bien fortes, car, en la lisant, le général est devenu tout pâle.

Soudain, il s'est tourné de mon côté, car j'étais demeuré debout, à trois pas en arrière, attendant

—Qu'est-ce que vous me f....ichez-là vous! planté comme un cierge?

—Mais....mon général....

—C'est bon! allez-vous-en! je n'ai pas besoin de vous! Faites prévenir mademoiselle que je suis rentré et que je la prie de venir me rejoindre ici.

Mlle Eugénie est venue tout de suite; le général et elle sont restés une demi-heure enfermés dans la chambre, puis ils sont descendus dans la salle à manger. Tous les deux étaient très pâles, très émus. Le général m'a dit doucement:

—Loutot, vous pouvez enlever le couvert de madame.

—Oui, elle est en voyage pour quelques jours, a ajouté mademoiselle.

—Ça été tout, car je me suis bien gardé de dire que j'avais vu madame partir en fiacre.

Depuis ce moment, rien, en apparence, n'est changé dans l'hôtel; mademoiselle reçoit toujours le jeudi, et elle garde à dîner M. Paul de Rustrel et M. Louis de Fontfresque. Puis, après le dîner arrivent des visites, et on fait de la musique jusqu'à onze heures, quelquefois même jusqu'à minuit.

—Qu'est-ce que les deux particuliers que tu viens de nommer?

—M. Paul est un petit cousin du général, l'autre est un de ses amis. Tous les deux font la cour à mademoiselle, mais je crois que son préféré est M. Louis, et je ne serais pas étonné que ça finisse par un mariage.

A part le jeudi, où il y a un peu d'animation et où le général fait tout son possible pour paraître content, la maison semble morte. Le général se tient enfermé dans sa chambre; il ne jure pas plus, ne sacre pas plus qu'une mauviette; il me parle doucement, doucement, et pour un peu, c'est moi qui commanderais. Ça m'ennuie, car je vais finir par devenir triste comme lui; il faut que ça finisse!

—C'est bien extraordinaire, ce que tu me contes là, dit Bertier, qui ne tenait plus en place, tant il avait de peine à contenir sa joie.

—C'est la vérité toute pure.

—Et, reprit l'agent, comment est-elle, ta générale, jolie ou laide?

—Jolie comme les amours!

—Grande?

—Ni grande, ni petite; mais fine, élégante, la plus jolie main du monde, avec des ongles roses, des dents superbes, une....

—Et avec ça, brune sans doute? demanda Bertier anxieux, et retenant son souffle, comme pour mieux entendre la réponse.

—Blonde, au contraire, blonde, avec des cheveux longs comme ça, abondants, tirant un peu sur le rouge.

Bertier se leva; il en avait assez, ou plutôt la joie l'étouffait. Il avait besoin de respirer le grand air, de se redire librement à lui-même tout ce qu'il venait d'apprendre, de reposer sa pensée et de dresser ses plans.

—Voilà qu'il est plus de trois heures, fit-il remarquer à son ami, si tu dois rentrer à quatre heures, il est temps d'y songer.

—Tiens, mais c'est tout de même vrai qu'il est plus de trois heures! Comme le temps passe entre amis! Allons, encore une bouteille! la dernière?

—Non, pas tout de suite; sortons. Je t'accompagnerai et nous nous arrêterons un instant en route. Viens, car moi aussi j'ai affaire.

Une demi-heure après, Bertier serrait chaleureusement la main de Loutot, au seuil même de l'hôtel de la rue de Varennes, et les deux amis se séparaient en se jurant de se revoir bientôt.

V

SUR LE CHEMIN DE CLAMART.

—Ah! fit Bertier radieux, lorsque la porte de l'hôtel se fut lourdement refermée sur le valet de chambre, il fait bon d'avoir des amis....indiscrets; grâce à Loutot, me voilà rajeuni de dix ans!

Et, en effet, le brave agent ne se possédait plus de joie.

Autant, le matin même, il était découragé, à bout de forces et prêt à renoncer à la lutte, autant, à cette heure, il se sentait de courage au cœur.

Il lui semblait qu'il n'était plus lui-même, ou plutôt qu'une vie nouvelle commençait pour lui, tant il était brusquement passé de l'extrême désespérance au plus riant espoir.

Comment! il était entré au service de la Sûreté, poussé par l'impérieuse vocation qu'il sentait en lui; cette vocation avait pu triompher de dix longues années de pratique, pendant lesquelles il avait eu à essuyer bien des déboires, bien des injustices, espérant chaque jour que l'occasion se présenterait de faire ses preuves, et lorsque cette occasion si ardemment désirée s'offrait enfin, elle n'aurait servi qu'à démontrer son impuissance!

Le malheureux n'eût pas résisté à ce coup du sort, à cet effondrement de ses plus chères ambitions.

Mais les fatigues, les déboires des jours passés, les échecs coup sur coup essuyés, tout était oublié, tout disparaissait maintenant. Non, ce n'était plus la chimère qu'il poursuivait, mais la vérité évidente qu'il saurait bien, avant peu, rendre palpable pour tous.

Oh! les railleries de ses camarades, les condoléances hypocrites, pleines de fiel, plus cruelles que des morsures et qui s'enfonçaient si douloureusement dans son cœur, comme il en riait, à présent qu'il pouvait se présenter au rapport le front haut, l'œil bien ouvert et apportant la preuve que son intelligence, que son flair de policier était réellement vivant.

Bertier se disait toutes ces choses en arpentant le trottoir de la rue de Varenne, marchant de long en large, sans but, tout entier à l'orgueil du triomphe. Mais cette fièvre se calma bien vite.

—Où donc ai-je la tête? se dit-il tout étonné; mais rien n'est fini! je suis sur la route qui mène à la réussite; mais je n'ai parcouru qu'une étape; il faut aller au bout.

Oui, continua-t-il, ce n'est pas l'heure de s'arrêter; il s'agit, au contraire, de jouer serré. Pas de lenteurs, pas de faiblesse, pas de distractions, pas d'oublis!

D'abord, procédons par ordre. Pour cela, commençons par retrouver le fiacre, et le retrouver tout de suite; il n'y a déjà que trop de temps perdu.

L'agent dont toute l'ardeur était revenue, tourna le coin de la rue de Beaune et s'achemina rapidement vers le bureau de station des voitures du quai Voltaire.

Sur un mot que le policier lui glissa à l'oreille, le gardien de la paix chargé du contrôle des fiacres en stationnement, s'empressa de faire entrer Bertier dans le kiosque et compulsa avec lui son registre du mouvement.

—Voyons, vous dites le 28 avril, entre six heures et demie et sept heures et demie du soir? fit le contrôleur en feuilletant les pages du bout de son doigt mouillé, attendez donc; je vais vous dire cela tout de suite. Ah! nous y voici. Tenez, vous n'avez qu'à prendre ces numéros.

Et le gardien de la paix désigna à l'envoyé de la préfecture une colonne composée d'une trentaine de chiffres.

—Vous êtes certain qu'il n'y a pas d'erreur et qu'ils y sont tous?

—J'en suis d'autant plus certain, que c'est moi-même qui ai fait le relevé sur ce registre.

—Bon! on contrôlera, dit Bertier, qui copia soigneusement la colonne de chiffres sur son carnet. Maintenant, continua-t-il, lorsqu'il eut terminé sa copie, je n'ai plus qu'à trouver le remisage de tous ces numéros.

—Allez à l'administration centrale, ou à la préfecture, dit le gardien de la paix, et vous serez renseigné.

—C'est juste, merci! répondit l'agent de la Sûreté qui, serrant son carnet dans sa poche, s'achemina vers la préfecture.

Mais en route il se ravisa. Lui, qui depuis quarante jours, arrivait tous les soirs chez le "patron", l'œil morne et la tête basse, ne voulut pas y revenir avec un demi-succès.

—Bah! fit-il, on se passera de moi aujourd'hui; il ne me convient pas de me laisser voir encore. Au lieu d'aller chercher mes renseignements boulevard du Palais, je vais les demander à l'administration des Petites-Voitures.

En conséquence de cette détermination, l'agent, qui s'était engagé sur le quai Conti, revint sur ses pas, franchit le pont des Arts, traversa la cour du vieux Louvre, déboucha dans la rue de Rivoli et se dirigea vers la place du Théâtre-Français.

En arrivant sur la place du Palais-Royal, à ce moment encombrée de voitures stationnant devant les magasins du Louvre, il aperçut devant lui un fiacre dont le numéro figurait sur sa liste.

Après avoir contrôlé les chiffres, l'œil de l'agent passa du numéro à la figure du cocher, et il reconnut un "indicateur" avec lequel il s'était déjà plus d'une fois rencontré.

L'agent fit un signe, le cocher descendit de son siège et s'approcha aussitôt.

—De quoi qu'il retourne? demanda-t-il de cette voix traînante et grasse, qui est commune à tous les cochers de fiacre de Paris.

—D'un simple renseignement.

—Allez-y.

—Vous avez stationné le 28 avril dernier, entre six et sept heures du soir, au quai Voltaire?

—C'est possible, mais je ne m'en souviens pas.

—Je viens de relever votre numéro sur le contrôle.

—Oh! alors, ça doit être exact. De quoi qu'il s'agit?

—Il s'agit de bien rappeler vos souvenirs et de me dire si, ce soir-là, un peu avant sept heures, vous n'avez pas vu une dame seule, vêtue de noir, la tête encapuchonnée dans un châle de dentelle, s'approcher de la station, et monter dans un fiacre qui s'est dirigé vers la rue Bonaparte.

—Attendez donc! un châle de dentelle sur la tête....oui, je me souviens.... une blonde qui portait quelque chose sous le bras.

—Un sac de cuir? dit Bertier anxieux.

—C'est ça, c'est bien ça, un sac de cuir. Et jolie! et généreuse! Ah! bien, je voudrais en trouver tous les jours des voyageuses comme celle-là.

—C'est donc vous qui l'avez conduite? s'écria Bertier stupéfait, et n'osant encore croire à ce qu'il entendait.

—Mais un peu, mon neveu.

Quelque maître qu'il fût de lui, l'agent eut besoin de faire un effort de volonté pour résister à la secousse. Il lui sembla que la respiration allait lui manquer. Il toussa fortement pour se remettre, et d'une voix encore étranglée:

—Pouvez-vous me dire où vous l'avez menée?

—A Clamart.

—Ecoutez, dit Bertier, que l'émotion, que la joie faisait trembler, il n'est pas encore cinq heures; une heure et demie pour aller, autant pour revenir, nous pouvons être de retour à huit heures. Vous allez me conduire à Clamart.

—Je veux bien, répondit le cocher en ouvrant la portière.

—Non, pas dans l'intérieur; j'aime mieux, si cela ne vous contrarie pas, monter en lapin.

—Très volontiers, consentit l'indicateur, qui grimpa sur sa voiture et se serra un peu pour faire place à son compagnon de route, tandis que Bertier, remerciant du fond du cœur son protecteur le Hasard, dont l'heureuse intervention s'était si manifestement affirmée deux fois dans la journée, montait à son tour, songeant que les bonheurs n'arrivent jamais seuls et que, bien souvent, l'extrême découragement est voisin de la réussite.

Quelques heures, à peine, s'étaient écoulées depuis le moment où il désespérait de tout, et en un instant que de changements!

—Je suis en pleine veine, pensait-il, tandis que le cocher achevait de plier sa couverture et de s'installer sur le siège. Il faut profiter jusqu'au bout.

—Hue! le poulet! cria le cocher en caressant son cheval du bout de son fouet.

(A continuer.)